



Les conférences du Cercle pour l'aménagement du territoire

Mobilités et aménagement du territoire

Mercredi 26 février 2025, de 17h30 à 19h30

Banque Postale
112 Avenue Emile Zola
Paris 15^{ème}

Le CPAT propose à ses membres et partenaires une nouvelle conférence consacrée aux enjeux d'aménagement numérique du territoire

Avec les intervenants suivants :

- **Alain Krakovitch**, directeur de TGV-Intercités, SNCF,
- **Patricia Perennes**, Consultante senior chez Trans-Missions, ancienne Conseillère transports de Régions de France.

Cette conférence sera l'occasion d'évoquer les trente ans de la loi d'orientation pour l'aménagement et le développement du territoire du 4 février 1995 qui a eu des effets très structurants sur l'organisation des mobilités en engageant le processus de régionalisation des transports express régionaux et en accélérant le raccordement des territoires aux réseaux à grande vitesse (gares TGV, schéma autoroutier...).

Elle sera l'occasion de débattre du bilan et des ambitions de la grande vitesse ferroviaire dans les relations interurbaines grande distance au moment où s'ouvre la concurrence entre opérateurs. Seront évoqués les enjeux d'investissement pour accroître les capacités d'emport des trains à grande vitesse, régénérer le réseau et l'adapter au changement climatique tout en optimisant ses interconnexions avec les lignes régionales et de desserte fine des territoires.

La deuxième partie de la conférence sera consacrée aux enjeux des mobilités dites du quotidien, notamment celles liées aux déplacements domicile-travail et aux trajets de moyenne distance (multimodalité et intermodalité) alors que les services express régionaux métropolitains (SERM) sont à l'agenda... Quelles sont les solutions pour favoriser le report modal vers les transports collectifs, réduire l'autosolisme et décarboner les déplacements des personnes ? Quelles coopérations territoriales à l'échelle des bassins de mobilité entre Régions et autorités organisatrices de la mobilité (AOM) intercommunales ?

[**Je m'inscris en cliquant ici**](#)